

Après 24 heures, tournez-le à 180°.

Vos aliments resteront en bon état tant que les liquides sont tel qu'indiqué ci-dessous.



Si l'un ou les deux liquides sont dissous, cela indique que la température dans le compartiment congélateur a augmenté.

Même la fusion partielle de l'un des deux liquides peut révéler une augmentation anormale de la température interne.

Si le liquide A1 est dissous, alors les aliments doivent se consommer dans un délai d'une semaine.

Si le liquide A2 dissous, alors les aliments doivent être jetés.



- Ne laissez pas la porte du congélateur longtemps ouverte. Fermez la porte du congélateur, car si la porte reste longtemps ouverte, le détecteur de panne d'électricité pourrait émettre une alarme erronée. Chargez ou déchargez le congélateur aussi rapidement que possible afin d'éviter des interventions du détecteur de panne d'électricité. Lorsque les portes restent longtemps ouvertes, même si le liquide est dissous et se répand sur le détecteur de panne d'électricité, les aliments conservés dans le congélateur peuvent rester en bon état.

- Ne procédez à la vérification de l'état du liquide que lorsque l'appareil est alimenté. Le congélateur est en mesure de bien conserver les aliments congelés pendant une période de xx heures (en fonction de la température externe) en cas de panne d'électricité. Si le réfrigérateur connaît une panne d'électricité brève, il est recommandé de patienter et de ne pas ouvrir les portes.

- Placez les aliments chauds à l'arrière du compartiment congélateur. Les aliments chauds placés à proximité du détecteur de panne d'électricité peuvent dissoudre les liquides, ce qui pourrait donner lieu à des interventions inopportunes.

Entretien et soin

Mise hors tension

Pendant les opérations de nettoyage et d'entretien, mettez l'appareil hors tension en débranchant la fiche de l'appareil de la prise de courant. Il ne suffit pas de placer le bouton de réglage de la température sur ● (appareil éteint) pour éliminer tout contact électrique.

Nettoyage de l'appareil

- Nettoyez l'extérieur, l'intérieur et les joints en caoutchouc à l'aide d'une éponge imbibée d'eau tiède additionnée de bicarbonate

de soude ou de savon neutre. N'utilisez pas de solvants, de produits abrasifs, d'eau de Javel ou d'ammoniac.

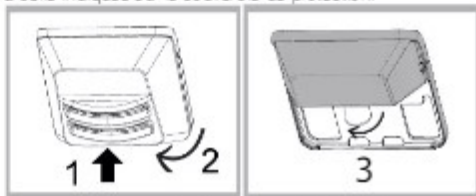
- mettez tremper les accessoires amovibles dans de l'eau chaude additionnée de savon ou de liquide vaisselle. Rincez-les et essuyez-les soigneusement.
- Le dos de l'appareil a tendance à s'empoussiérer, pour éliminer la poussière avec délicatesse, après avoir éteint l'appareil et débranché la fiche, servez-vous d'un aspirateur monté un accessoire adapté et réglé sur une puissance intermédiaire.

Contre la formation de moisissures et de mauvaises odeurs

- Cet appareil est fabriqué dans des matériaux hygiéniques qui ne transmettent pas d'odeur. Pour sauvegarder cette caractéristique, veillez à bien emballer et couvrir vos aliments. Vous éviterez par la même occasion la formation de taches.
- Si vous devez laisser votre appareil éteint pendant une période de temps prolongée, nettoyez-le bien l'intérieur et laissez les portes ouvertes.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage *

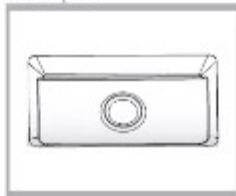
Pour remplacer l'ampoule d'éclairage du compartiment réfrigérateur, débranchez la fiche de la prise de courant. Suivez les indications fournies ci-dessous. Pour pouvoir remplacer l'ampoule, démontez le couvercle de protection comme illustré (voir figure). Remplacez-le par une ampoule semblable dont la puissance doit correspondre à celle indiquée sur le couvercle de protection.



Remplacement du voyant LED *

Le voyant LED, grâce au système d'éclairage puissant, permet de clairement visualiser chaque aliment.

Si vous désirez remplacer le voyant LED, contactez le service technique.



Précautions et conseils

! L'appareil a été conçu et fabriqué conformément aux normes internationales de sécurité. Ces conseils sont fournis pour des raisons de sécurité et doivent être lus attentivement.



Cet appareil est conforme aux Directives Communautaires suivantes:

- 73/23/CEE du 19/02/73 (Basse Tension) et modifications suivantes;

- 89/336/CEE du 03/05/89 (Compatibilité Electromagnétique) et modifications suivantes;

- 2002/96/CE.